

PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



**SAUVONS
L'EAU!**

**Retour d'expérience sur le bassin
Rhône Méditerranée et Corse :
marché interne de médiation et dispositif
« Osons agir » porté par l'URCPIE RA**

Stéphanie BESSON – chargée d'études « captages prioritaires »
et pesticides – Direction des Interventions et Actions de Bassin

Plan proposé :

1 / Marché de médiation – AE RMC :

- Caractéristiques
- Analyse du cas de St Romans – captage des Chirouzes (38)
- Analyse du cas de Romans – captages Tricot-Jabelins-Etournelles (26)

2/ Dispositif « Osons agir » - URCPIE RA :

- Caractéristiques
- Analyse de l'accompagnement 2016 de 4 animateurs de la démarche « captages prioritaires »

Marché de médiation – AE RMC

Caractéristiques :

- ❖ Marché à bon de commandes sur la période 2011 – 2015 (4 ans – 3 reconductions)
- ❖ Divisé en 4 lots > un pour chaque délégation territoriale (proximité)
- ❖ **Objectif** : apporter un appui aux services de l'Agence qui suivent les **démarches de gestion quantitative de la ressource en eau ou de restauration de la qualité sur les aires d'alimentation de captage** pour :
 - analyser les situations complexes/conflictuelles (mission 2)
 - disposer de propositions de marche à suivre (mission 2)
 - éventuellement d'intervenir par médiation/facilitation auprès de tiers sur le terrain dans le but de faciliter la mise en œuvre des démarches locales (mission 3)
 - présenter les résultats aux acteurs intéressés (mission 4)

Marché de médiation – AE RMC

Caractéristiques :

❖ Intérêt pour l'Agence :

- recréer un terrain favorable au dialogue sur des territoires à enjeux
- disponibilité de moyens immédiate > rapidité d'intervention

❖ 13 appuis au total en 4 ans, dont 3 concernant les démarches « captages prioritaires »

❖ Prestataires retenus :

- Helixéo (+ Sol & Civilisation) : délégations de Besançon et Lyon
- Dialter : délégation de Montpellier
- Lisode : délégation de Marseille

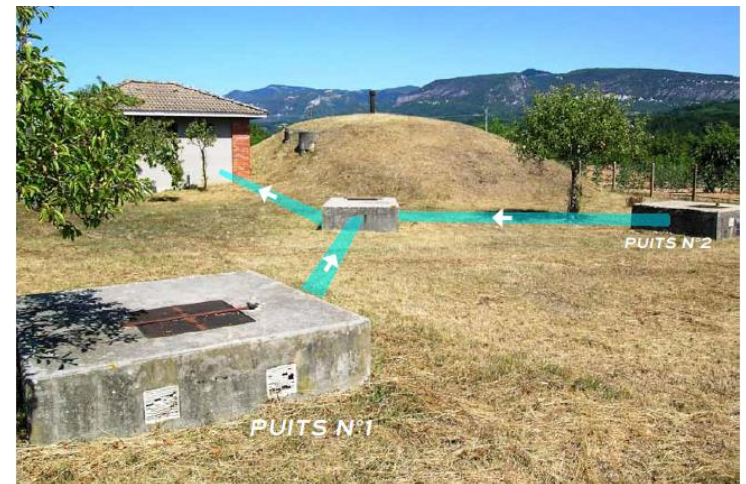
 **Rôle de la médiation** : aboutir à un accord sans parti pris et faire travailler les gens ensemble

Marché de médiation – AE RMC

Analyse du cas de St Romans – captage prioritaire des Chirouzes (38) :

❖ Caractéristiques :

- Nappe souterraine sensible et réactive aux aléas climatiques
- AAC : 340 ha, dont 215 ha en zone prioritaire, et 150 ha de SAU
- 1180 personnes desservies en eau potable
- Productions agricoles : grandes cultures (maïs) et noix (60 % de l'assolement)
- Irrigation généralisée
- Sensibilité du captage : **nitrites et pesticides**
 - ✓ Dépassement alternatif des limites de 40 mg/l en nitrates
 - ✓ Dépassement régulier de la limite des 0,1 ug/l du taux de déséthyl-atrazine



Marché de médiation – AE RMC

Analyse du cas de St Romans – captage prioritaire des Chirouzes (38) :

- ❖ Un constat connu et partagé depuis longtemps, avec des actions engagées dès les années 90
- ❖ Mais l'amélioration de la qualité de l'eau du captage reste délicate à obtenir et maintenir dans le temps. En cause différents facteurs (sols, cultures) dont :
 - le comportement de certains agriculteurs qui sur-fertiliseraient leurs terres et utiliseraient encore l'eau de leurs puits individuels
 - le manque de moyen du SIEPIA qui peine à mettre en place et à suivre les actions
- ❖ Deux pistes envisagées par le SIEPIA : construire un réservoir afin de diluer l'eau et faire baisser le taux de pesticides (2 M€) ; engager la procédure « captage prioritaire »



Tous les problèmes / conflits historiques sont remontés lors du lancement de la démarche « captages prioritaires »

Marché de médiation – AE RMC

Analyse du cas de St Romans – captage prioritaire des Chirouzes (38) :

- ❖ La collectivité a lancé un appel d'offre : la Chambre a répondu, mais n'a pas passé suffisamment de temps par rapport aux attentes
- ❖ L'analyse menée par le BE avec le personnel de l'Agence a permis de conclure à la **nécessité d'embaucher un animateur rapidement + un directeur à terme**

- ➔ La collectivité s'est laissée convaincre malgré un budget serré
- ➔ La Chambre a été neutre tout le long et très favorable à cette embauche
- ➔ Animateur basé avec ceux s'occupant du contrat de rivière

La collectivité a compris que l'animateur peut/doit parfois être accompagné par un médiateur : « *on n'y arrive plus, mais on n'est pas mauvais* »

Objectif atteint :

- ✓ Relance d'une dynamique collective
- ✓ Programme d'action en cours de finalisation

Marché de médiation – AE RMC

Analyse du cas de Romans – captages prioritaires des Tricots, Jabelins et Etournelles (26) :

❖ Caractéristiques :

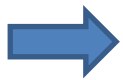
- Nappe souterraine sensible et réactive aux aléas climatiques
- 3 AAC : 5000 ha, dont 689 ha de SAU en zone prioritaire
- Productions agricoles : grandes cultures
- Environ 50 000 personnes desservies en eau potable
- Sensibilité du captage : **nitrates et pesticides**
 - Qualité actuelle de l'eau satisfaisante au regard des normes > évolue positivement depuis 10 ans (de 40 mg/L à 30-35 mg/L globalement)
 - Le captage reste toutefois sensible : pollutions ponctuelles + métabolites



Marché de médiation – AE RMC

Analyse du cas de St Romans – captage prioritaire des Chirouzes (38) :

- ❖ **Le maintien voire l'amélioration de la qualité de l'eau brute est un enjeu reconnu par tous**, mais la qualité intrinsèque de l'eau met en jeu d'autres qualités dont la prise en charge suscite plus de débats
- ❖ **Une procédure classement Grenelle non acceptée par la profession agricole**
- ❖ **L'emploi d'un animateur par la collectivité non accepté par la Chambre**



Définition d'une Zone de Protection de l'AAC très petite



Un conflit fort entre un élu de la collectivité et un dirigeant de la Chambre d'agriculture, et un enlisement de la dynamique

Marché de médiation – AE RMC

Analyse du cas de Romans – captages prioritaires des Tricots, Jabelins et Etournels (26) :

- ❖ Analyse Agence a rapidement mis en avant le besoin d'aller sur le terrain :
acceptation des acteurs, rencontres individuelles et mise à plat du contexte
- ❖ Réunion collective de synthèse : **volonté d'avancer ensemble sur une solution intermédiaire / périmètre AAC**

> Mise en avant du pb de gouvernance (structure porteuse) et validation collective d'élaboration d'un PA léger

- ❖ Dernière réunion : l'animateur a bien joué son rôle mais absence de la personne de la Chambre d'agriculture
- ❖ Reprogrammation effectuée grâce à la mobilisation de l'animateur et de l'Agence, en présence de la Chambre

Bilan positif :

- ✓ A redonné du poids à la collectivité
- ✓ A relancé la dynamique / défigé les positions
- ✓ A permis aux membres du COPIL de capitaliser sur les techniques déployées

Marché de médiation – AE RMC

Facteurs d'acceptation de la démarche de médiation :

- ➔ Positionnement neutre de l'Agence > a contrario des services de l'Etat / côté réglementaire de la démarche
- ➔ Besoin de rassurer > rien à perdre
- ➔ Accompagnement gratuit

Dispositif « Osons agir » – URCPIE RA

Caractéristiques du programme « Osons Agir pour la participation et la concertation en Rhône-Alpes »

- ❖ **Laboratoire d'expérimentation** dans lequel l'URCPIE Rhône-Alpes **accompagne des porteurs de projets** dans la mise en pratique de démarches participatives et de concertation territoriales (pratique active)
- ❖ Le porteur de projet (tandem élu/professionnel) doit **s'appuyer sur un projet support identifié** pour lequel il va **expérimenter un processus participatif visant une meilleure efficacité du projet**
- ❖ **1 ETP à l'URCPIE RA pour coordonner, et 3 CPIE supports pour l'accompagnement terrain**
- ❖ En place depuis 2010 sur la question de l'eau à l'échelle Rhône-Alpes, puis ouvert aux enjeux environnementaux globaux dès 2015 : TVB, post-COP21, Agenda 21, etc.

> Le dispositif d'accompagnement est un déclencheur pour permettre aux professionnels de passer à l'action (et dépasser l'intention)

Site internet : <http://www.urcpierhonealpes.fr/site-administrator/osons-agir>

Partenaires : Région Rhône-Alpes, DREAL Rhône-Alpes, Agence de l'Eau RMC, EDF UP Alpes, CEN Rhône-Alpes
Réfèrent : Elisabeth BRAZIER CHASSAGNE

Dispositif « Osons agir » – URCPIE RA

Accompagnements 2016 :

Porteur de projet	Structure	Projet support
Sébastien Jobert	Syndicat Intercommunal d'Eau potable et d'Irrigation et d'Assainissement (38)	Captage prioritaire des « Chirouzes »
Sylvain Granger	CC DU PAYS DE BIEVRE LIERS (38)	Captage prioritaire des « Biesses »
Aurélien Pomarel	SIEA VALLOIRE GALAURE (38)	Captages prioritaires de l' « Ile » et de « Montanay »
Bénédicte Roy	Syndicat Mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre (38)	Révision du SAGE Bourbre
Colette Suchel	Cap 3B (01)	Bio et Eau, PAEC bassin de Bourg et animation agricole du captage
Mme Plessis	Communauté de communes Haut Bugey	Contrat corridor

L'accompagnement comprend :

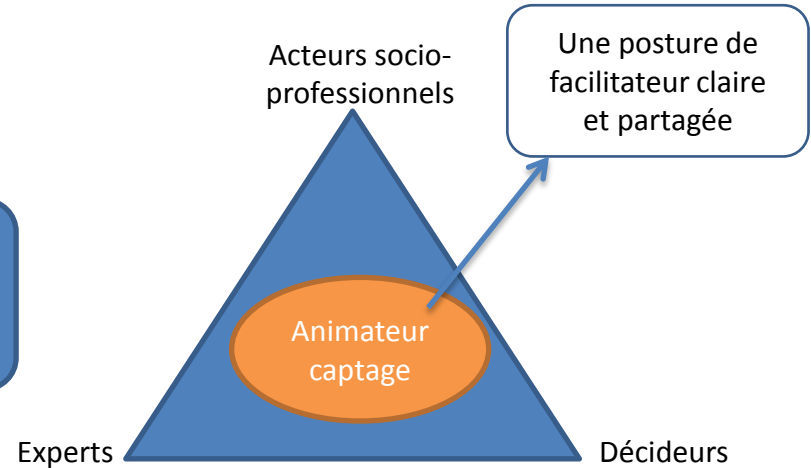
- 3 journées collectives régionales par an
- 4 journées locales d'accompagnement individuel par porteurs de projet accompagnés
- un soutien tout au long de l'année via des « accélérateurs de projet »
- un wiki-ressource, une newsletter trimestrielle, une liste de discussion

Dispositif « Osons agir » – URCPIE RA

Zoom sur les 4 animateurs de la démarche « captage prioritaire » accompagnés :

- ❖ Travail important sur la posture de l'animateur

Etre animateur captage, c'est accompagner les acteurs d'un territoire à définir et mettre en œuvre leur stratégie de préservation de la ressource en eau



❖ Des outils testés :

- axe double (faisabilité / efficacité) + priorisation par système de vote avec gommettes (« sur quoi je me sentirai d'aller ? »),
- organisation de salle différente
- ateliers de co-construction avec uniquement des agriculteurs (établissement d'un socle de base) puis définition de 3 scénarios à valider en COPIL
- vote sur validation d'un PA avec système de cartons (je suis d'accord/j'ai des réserves, je suis opposé) et amendement du PA en séance

Dispositif « Osons agir » – URCPIE RA

Zoom sur les 4 animateurs de la démarche « captage prioritaire » accompagnés :

❖ De nouveaux leviers identifiés :

- parrainage entre animateurs « captage prioritaire »,
- rendez-vous annuel animateur + élu(s) + directeur + Agence > mandat clair
- animation d'un réseau régional
- volet non agricole comme levier auprès des élus

Bilan très positif :

- ✓ une vraie prise de recul pour les animateurs accompagnés
- ✓ des programmes d'action co-construit / validés de façon consensuelle
- ✓ des animateurs renforcés dans leur légitimité > certains trouvent même un nouvel intérêt à leur rôle d'animateur



Des freins encore présents : intérêt de ces méthodes (strate « direction »), réorganisation territoriale peu favorable